

Procès-verbal

Assemblée Générale du 18 mars 2015

Présents :

Comité : A. Burri, D. de Castelberg, M. de Chassey, M. Fassbind, J. Locher, F. Reverdin (PV),
G. Spescha, P. Tosi, O. Urfer

Vérificateurs : D. Serdaly, P. Dayer (excusé)

Membres : Les membres de l'association présents à l'assemblée sont estimés à 70 personnes.

Excusés : Tous les membres du Conseil administratif de la commune sont excusés.
P. Dayer, S. Locher

La séance est ouverte à 20¹⁵ sous la présidence de Monsieur Olivier URFER.

1) Approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente

Le président propose à l'assemblée la lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 22 mai 2014. Cette lecture n'est pas demandée.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport du président

Le président présente son rapport à l'assemblée.

O. Urfer résume les principaux faits de l'année écoulée.

La fête de l'automne s'est tenue le samedi 11 octobre 2014. Le temps était mitigé, mais la fréquentation a malgré cela atteint plusieurs centaines de personnes. Le président détaille les chiffres clés de la manifestation, et adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, autant dans le comité qu'à la commune, au succès de la manifestation. Il adresse des remerciements particuliers aux familles Fassbind et Locher pour leurs efforts. Cette fête sera reconduite en 2015 le samedi 10 octobre.

Le président demande à l'assemblée si des souhaits pour cette manifestation sont à formuler. Deux points sont relevés, à savoir la présence de la chorale de Conches, et une offre soutenue en activités pour enfants.

L'assemblée remercie les organisateurs par ses applaudissements.

Le projet du déclassement Malagnou-Paumièra a continué à se développer durant toute l'année, grâce à l'intense activité déployée par A. Burri. Le président le remercie pour ses efforts, et lui passe la parole. A. Burri résume l'état de ce dossier pour l'assemblée, donne une explication sur les notions de densités et présente les visuels du projet.

Cette présentation est saluée par des applaudissements nourris.

Le projet situé sur les terrains de la BCGE avance aussi, et le président et A. Burri ont rencontré le 11 août 2014 les promoteurs. Le comité soutient ce projet conservant la zone 5 dans le but d'éviter un projet déclassé encore beaucoup plus défavorable. A. Burri continue aussi à assurer le suivi du projet.

Le comité a soutenu la proposition de la commune pour la mise en place d'un piano de rue lors de la Fête de la musique, ainsi que d'une boîte d'échange entre voisins sur Conches.

Le président résume la situation du village Eureka de conteneurs, situé sur la parcelle de l'Université au 154 route de Malagnou. Quelques membres du comité ont participé à la manifestation d'inauguration, et y ont entendu des échos positifs. La zone est souvent considérée comme plus stable et tranquille grâce à ce village.

Le président passe la parole à J. Locher, qui reprend ponctuellement son rôle de Conseiller Administratif de la commune, pour une information sur les projets de son dicastère qui concernent Conches, notamment un grand jeu à remplacer à l'école, les mesures de circulation, les réflexions sur l'agrandissement de l'école, le Rondeau des Bougeries, et la sortie du chemin Naville côté Malagnou.

3) Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le trésorier Marc FASSBIND présente à l'assemblée un résumé des comptes de l'association.

Au terme de la présentation, les chiffres clés sont les suivants : les charges se sont élevées à 5'724 CHF, les cotisations à 9'690 CHF, ce qui laisse cette année à l'association un résultat de 3'983.70.

Les vérificateurs des comptes pour l'exercice sous revue étaient Messieurs Pierre Dayer et Denis Serdaly. En l'absence de P. Dayer, D. Serdaly présente leur rapport à l'Assemblée Générale, qui en prend connaissance. Les vérificateurs recommandent l'acceptation des comptes.

Le président remercie le trésorier pour son engagement, et les vérificateurs pour leur rapport.

4) Approbations et décharge au comité

Après audition des différents rapports, le président demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir voter l'approbation des rapports, des comptes et la décharge au comité.

VOTE : Les rapports sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

VOTE : Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

VOTE : La décharge est votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le président remercie l'assemblée pour ces votes.

5) Fixation de la cotisation annuelle

Le président demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir voter la cotisation annuelle de l'association à une valeur de 40 francs.

VOTE : Ce montant est voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

6) Election du comité

Le président présente au vote de l'assemblée la liste des 10 membres du comité.

Les membres suivants se présentent au comité:

Mesdames D. de Castelberg, S. Locher, G. Spescha, P. Tosi.

Messieurs A. Burri, M. de Chassey, M. Fassbind, J. Locher, F. Reverdin, O. Urfer.

VOTE : Le comité est élu à l'unanimité par acclamation.

Le président présente la liste des vérificateurs de comptes, soit Messieurs Pierre Dayer et Denis Serdaly, et demande de procéder à leur réélection.

VOTE : Les vérificateurs de comptes sont élus à l'unanimité par acclamation.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle témoigne au comité.

7) Questions et divers

- Site web de la commune: Une participante signale que les informations relatives à notre association et figurant sur le site web de la commune ne sont pas mises à jour. Notamment le président annoncé est toujours J. Locher. A faire modifier.
- Stationnement: Un participant s'étonne de voir diminuer les contrôles du stationnement à Conches. J. Locher confirme que ces contrôles sont toujours réguliers, et effectués par les 6 APM et 2 contrôleurs de stationnement dédiés.
- Chemin Fossard: Un intervenant s'étonne de la charge de trafic constatée visuellement sur ce chemin le matin, et se demande d'où ce trafic provient. L'assemblée relève de façon générale que ce trafic est provoqué par les parents qui amènent leurs enfants en voiture à l'école.
- Déclassements: Différentes questions sont posées relatives aux images des déclassements qui figuraient sur la convocation à cette assemblée. A. Burri répond à ces différentes interrogations.

L'Assemblée générale se termine à 21⁰⁵

Conférence de Maître Michel Schmid

Le président passe la parole à Maître Michel Schmid, avocat de l'association Pic-Vert

Maître Schmid est responsable des questions de droits de propriété et d'aménagement du territoire dans cette association. Il présente à l'assemblée une conférence sur le thème de l'aménagement du territoire sur Conches.

Les participants sont invités à poser des questions ou obtenir des précisions.

Le président remercie cordialement notre conférencier pour sa présentation.

La séance est levée à 22¹⁰

Les membres présents sont invités à partager un verre, et à prolonger la discussion directement avec les intervenants et les membres du comité.